

CHARTE DU STRETCHING POSTURAL® méthode Jean-Pierre Moreau 2019/ 2020

Compte tenu du nombre limité de participants par cours (15 à Belberaud et Labège, 12 à Castanet), les créneaux horaires doivent être déterminés à l'inscription.

Une « dérogation » est applicable pour les pratiquants dont les horaires professionnels sont fluctuants.

Les absences doivent être signalées (par texto, mail, téléphone) afin de permettre des récupérations éventuelles.

Les changements ponctuels de créneaux sont possibles après accord des enseignantes, en fonction des places disponibles.

L'exercice comprend 34 semaines de cours. Les absences durant ces semaines peuvent être récupérées dans la mesure des places disponibles pendant la saison (du 9 septembre au 26 juin hors vacances scolaires). Durant la semaine calendaire « 27 » des cours seront dispensés le lundi 29 juin, le jeudi 2 juillet et le vendredi 3 juillet pour récupération de jours fériés.

Les cours susceptibles d'être dispensés pendant les vacances ne sont pas inclus dans la cotisation.

Pour une bonne pratique, les séances se déroulent, de préférence, pieds nus.

Les tapis sont fournis par l'Association ; prévoir une serviette personnelle et une bouteille d'eau (recommandée).

Un certificat médical daté de moins de 3 mois au jour de l'inscription est exigé : **certificat de non contre-indication de la pratique du Stretching Postural® méthode Jean-Pierre Moreau**